

PATHOLOGIES DE LA DETTE : POUR UNE SOCIOLOGIE CRITIQUE DES DEPENDANCES INSTITUTIONNALISEES ET DES RATIONALITES FINANCIERES EN COTE D'IVOIRE

Ablakpa Jacob AGOBE

Maître de Conférences(CAMES)
Ecole Doctorale SCALL-ETAMP
Université Félix Houphouët-Boigny
Département de sociologie
Email : jacobagobe@yahoo.fr
agobe.jacob42@ufhb.edu.ci

Résumé :

Cette recherche mobilise une triangulation qualitative : entretiens semi-directifs, observation médiatisée, analyse documentaire. L'endettement récurrent de l'État ivoirien y apparaît comme symptôme d'une pathologie structurelle. Les régimes discursifs, les pratiques bureaucratiques et les injonctions transnationales se combinent. Ils produisent une dépendance intériorisée, héritée de l'historicité coloniale. La rationalité néolibérale prolonge et renforce cette inscription. La dette opère comme technologie de gouvernement. Elle reproduit les asymétries et naturalise les rapports de domination. Elle ne soigne rien, elle dévoile. Elle fonctionne comme révélateur systémique, appelant une refondation critique des épistémènes du développement en contexte postcolonial.

Mots clés : Dépendance structurelle, Capital financier international, Gouvernementalité de la dette

Abstract:

This research deploys a qualitative triangulation: semi-structured interviews, mediated observation, and documentary analysis. The recurrent indebtedness of the Ivorian state emerges as the symptom of

a structural pathology. Discursive regimes, bureaucratic practices, and transnational injunctions converge. They engender an internalised dependency, rooted in colonial historicity. Neoliberal rationality extends and consolidates this inscription. Debt operates as a technology of government. It reproduces asymmetries and naturalises relations of domination. It cures nothing; it exposes. It functions as a systemic revealer, demanding a critical re-foundation of the epistemes of development within a postcolonial formation.

Keywords: Structural dependency, International financial capital, Governmentality of debt

Introduction

Les données empiriques révèlent une récurrence des emprunts contractés par l'État ivoirien auprès d'institutions financières internationales et d'acteurs bilatéraux, souvent dans un cadre de conditionnalités normatives. Malgré une croissance macroéconomique affichée, les cycles d'endettement se renouvellent sans permettre une rupture structurelle avec la dépendance financière. Les projets de développement, bien qu'abondamment financés, peinent à produire des transformations sociales durables, tandis que les élites politico-administratives intègrent la logique de l'endettement dans la culture de gouvernance.

Le paradoxe réside dans le fait que la dette, censée impulser l'autonomie de développement, devient un mécanisme de reproduction de l'hétéronomie. L'État, acteur central du développement, se trouve simultanément dépendant des ressources externes et incapables de structurer une alternative endogène. Ainsi, l'endettement cesse d'être un outil stratégique pour devenir une norme de gestion publique, voire une fin en soi.

De ce contraste, se dégage la question de recherche suivante : Dans quelle mesure l'endettement récurrent de l'État ivoirien constitue-t-il une pathologie structurelle, révélatrice d'une

dépendance institutionnalisée, et quels en sont les mécanismes sociopolitiques de légitimation et de reproduction ?

Ce sujet s'inscrit dans une sociologie critique de l'économie politique, interrogeant la performativité des discours sur la dette et leur impact sur la souveraineté institutionnelle des États postcoloniaux. Il ouvre un espace heuristique pour repenser la relation entre savoirs technocratiques, dynamiques d'internationalisation des politiques publiques et trajectoires nationales de développement. Socialement, l'étude permet de rendre visibles les effets concrets de cette dépendance sur la vie des populations : infrastructures inachevées, services sociaux précaires, inégalités territoriales, etc.

Au niveau de la pertinence géopolitique, dans un contexte marqué par la redéfinition des rapports Sud-Nord et l'émergence de nouvelles puissances créancières (Chine, BRICS), comprendre les logiques sociopolitiques de la dette ivoirienne permet d'analyser les nouvelles formes de domination néo-impériale. La dette n'est plus seulement un fait économique, elle devient un instrument de diplomatie stratégique, conditionnant l'alignement politique, la gouvernance intérieure et les marges de manœuvre régionales.

L'analyse sociologique de la dette comme vecteur de dépendance institutionnalisée s'était initialement inscrite dans une critique des asymétries du capitalisme global. Dès 1992, Susan George, dans *The Debt Boomerang*, avait démontré que la dette contractée par les États du Sud n'était pas seulement un outil financier, mais aussi un mécanisme de transfert inverse de richesses, opérant au profit des centres capitalistes. Elle avait ainsi contribué à dévoiler les logiques d'accumulation par dépossession qui sous-tendaient les politiques d'ajustement structurel imposées par les institutions de Bretton Woods. Dans cette même veine, S. Amin (1997) avait souligné que la dette représentait une forme renouvelée de la dépendance postcoloniale, encastree dans des rapports de force mondiaux et

régulée par des mécanismes juridico-financiers échappant à toute souveraineté nationale réelle.

Ce courant critique avait été radicalisé par les travaux de M. Lazzarato (2011), ayant proposé une lecture foucaldienne de la dette comme technologie néolibérale de gouvernement. S'inspirant de la notion de gouvernementalité (Foucault, 1978), Lazzarato avait montré comment la dette produisait des subjectivités économiques soumises, en inculquant une morale du remboursement, une temporalité de l'anticipation et une intériorisation de la faute. Dans cette perspective, la dette ne constituait pas une anomalie du système, mais bien une infrastructure normative et disciplinaire de la régulation contemporaine. Ce déplacement analytique, de la dette comme problème macroéconomique vers la dette comme mode de subjectivation politique, avait ouvert un espace fécond pour une sociologie critique de l'endettement étatique dans les pays du Sud.

Plus récemment, N.S. Sylla (2017) avait contribué à contextualiser ces mécanismes dans l'espace africain francophone. Il avait souligné le rôle de la dette dans la perpétuation d'un ordre monétaire et financier hérité de la colonisation, notamment à travers les dispositifs du franc CFA et des relations avec les créanciers internationaux. Sylla avait mis en évidence que la dette constituait un instrument de dépolitisation des choix économiques, en déplaçant les arbitrages budgétaires hors du champ démocratique. Cette perspective rejoignait les analyses de P. Dardot et C. Laval (2009) imposait une rationalité extravertie et gestionnaire, naturalisant l'endettement comme horizon indépassable de l'action publique. Ainsi, la dette apparaissait comme un opérateur central de l'infrastructure cognitive et institutionnelle de la dépendance, particulièrement aiguë dans les États postcoloniaux comme la Côte d'Ivoire.

S'inscrivant dans cette lignée critique, notre analyse sociologique a cherché à appréhender la dette ivoirienne non seulement comme un phénomène économique, mais comme une pathologie structurelle enracinée dans une historicité coloniale prolongée par les régimes néolibéraux contemporains. En mobilisant une approche centrée sur les régimes discursifs, les pratiques bureaucratiques et les injonctions transnationales, nous avons mis en lumière une dépendance institutionnalisée, intériorisée par les acteurs étatiques au point de devenir une modalité routinière de gouvernance. Ce processus, loin d'être accidentel ou conjoncturel, se déployait comme une infrastructure normative tacite, légitimant une rationalité gestionnaire extravertie du pilotage étatique, conforme aux diagnostics de Dardot et Laval (2009). Par conséquent, la dette ne se réduisait pas à une simple contrainte financière, mais opérait comme un dispositif technocratique et politique, reproduisant les asymétries structurelles qui caractérisaient la dépendance postcoloniale de la Côte d'Ivoire au capital financier international. Cette perspective appelle ainsi à une refondation critique des cadres épistémiques du développement, attentive à déconstruire les logiques normalisées de l'endettement et à restituer la souveraineté démocratique dans la gestion économique des États postcoloniaux.

1. Référentiel théorique et méthodologique

L'analyse s'est inscrite dans un cadre théorique pluriel articulant les apports de la sociologie critique du développement, de l'économie politique et de l'anthropologie des institutions. Elle s'est appuyée, en premier lieu, sur les travaux fondateurs de T.D. Santos (1970), La théorie de la dépendance, permettant de comprendre la dette comme mécanisme de subordination structurelle dans les périphéries capitalistes. À cela s'est ajouté l'éclairage de J. Ferguson (1990), The Anti-Politics Machine, qui a

permis de déconstruire la technicisation des prêts comme processus de dépolitisation du développement, masquant des logiques de domination.

De même, l'analyse a mobilisé la grille de lecture de P. Bourdieu (1994), notamment dans *Raisons pratiques*, afin d'interroger les habitus administratifs et les stratégies symboliques des élites d'État dans la gestion de la dette comme capital politique. Enfin, les concepts d'"État extraverti" développés par J-F.Bayart (2000) dans *L'Afrique dans le monde* ont offert une entrée heuristique sur la manière dont les institutions publiques s'articulent organiquement aux logiques d'accumulation exogènes.

L'utilité de ces cadres théoriques résidait dans leur capacité à appréhender la dette au-delà des chiffres et indicateurs, en tant que phénomène socialement construit, politiquement orchestré et historiquement enraciné. Toutefois, une limite épistémologique persistait dans la difficulté à concilier les échelles micro (pratiques d'acteurs) et macro (structures internationales), de même que dans la relative inadéquation de certaines catégories analytiques à la complexité contemporaine des alliances géoéconomiques émergentes (e.g. influence sino-africaine).

Sur le plan méthodologique, l'étude a adopté une posture qualitative, fondée sur une approche inductive et triangulée. Le site retenu a été Abidjan, capitale politico-économique, siège des ministères stratégiques (Économie, Plan, Budget) et interface privilégiée entre bailleurs internationaux et institutions nationales. Ce choix s'est justifié par la concentration des dispositifs de négociation, de planification et de gestion de la dette. Les personnes à interviewer ont été sélectionnées selon des critères de position institutionnelle et de compétence technique : hauts fonctionnaires, conseillers économiques, experts de la dette, consultants en développement, représentants de bailleurs et membres de la société civile spécialisée. La technique d'échantillonnage retenue a été

l'échantillonnage raisonné (ou théorique), permettant d'atteindre des profils disposant d'un savoir stratégique sur les dispositifs d'endettement.

La stratégie méthodologique adoptée a mobilisé une triangulation des sources et des techniques de collecte de données, articulant : (1) des entretiens semi-directifs ($n = 25$) menés auprès d'acteurs institutionnels et économiques clés ; (2) une analyse documentaire portant sur un corpus de textes incluant des rapports publics, des accords de prêts, des discours présidentiels et des publications émanant des institutions financières internationales ; (3) enfin, une observation indirecte s'appuyant sur un dispositif de médiation télévisuelle, mobilisé comme interface de captation des discours et performances institutionnelles lors de forums économiques internationaux. Cette dernière modalité d'observation a renvoyé à ce que la sociologie des médias qualifie d'observation indirecte, c'est-à-dire une construction cognitive du réel à travers des filtres symboliques, narratifs et technologiques propres aux logiques de la communication de masse. Dans ce cadre, les forums économiques n'ont pas été appréhendés dans leur matérialité événementielle, mais comme des objets médiatiquement construits, régulés par des dispositifs de cadrage, de mise en scène et de circulation symbolique.

Les entretiens ont été intégralement enregistrés, retranscrits selon un protocole rigoureux, puis codés à l'aide du logiciel NVivo, permettant une analyse thématique et comparative des données qualitatives dans une perspective inductive et interprétative. L'analyse des données a suivi une démarche thématique, inspirée de l'analyse structurale du discours. Elle a permis de dégager des catégories centrales telles que : « dette comme ressource politique », « externalisation de la souveraineté », « légitimation technocratique » et « circularité des vulnérabilités ». Ces catégories ont ensuite été mises en

résonance avec les cadres théoriques, afin de produire une intelligibilité systémique du phénomène étudié.

2. Résultats

2.1. *La gouvernementalité de la dette : dispositifs économiques et production de la soumission ordinaire*¹

Les matériaux empiriques issus des entretiens mettent en évidence une reconfiguration du régime cognitif et normatif de l'endettement, désormais appréhendé non plus comme dispositif conjoncturel de réponse aux urgences budgétaires, mais comme infrastructure structurelle du gouvernement étatique. Loin de constituer une exception, la dette s'institutionnalise dans les routines bureaucratiques, s'inscrivant dans un habitus technocratique qui en fait une modalité ordinaire, voire tacite, de l'action publique. Elle opère ainsi comme un mécanisme de légitimation gestionnaire, participant à la naturalisation d'une rationalité extravertie du pilotage de l'État.

Illustrations analytiques : « Ici, chaque projet structurant commence toujours par un prêt, c'est la règle, pas

¹ Inspiré des travaux de Michel Foucault sur la gouvernementalité, ce titre met l'accent sur la manière dont la dette structure les rapports de pouvoir au quotidien, à travers des dispositifs techniques et normatifs. Pourquoi ce titre est-il pertinent :

"Gouvernementalité" fait directement écho à une analyse d'un changement de régime cognitif et normatif, en lien avec les travaux de Michel Foucault sur les formes modernes de pouvoir qui s'exercent non par la coercition directe mais par des logiques d'organisation, de savoir, et de gestion.

"Dispositifs économiques" renvoie aux routines bureaucratiques, à l'habitus technocratique, et à la naturalisation gestionnaire que nous avons décrit : la dette n'est plus un outil exceptionnel mais un mode de régulation bureaucratique intégrée dans les appareils de l'État.

"Production de la soumission ordinaire" reflète parfaitement la taciturnité, l'effacement symbolique et l'internalisation de cette nouvelle rationalité, qui ne provoque pas de conflit ouvert, mais s'impose comme allant de soi.

l'exception. » (Cadre au ministère de l'Économie) ;

« L'État planifie déjà ses besoins en fonction de ce qu'il peut obtenir à l'extérieur. On ne se demande plus si on peut financer en interne. » (Responsable de projet)

Ces propos, recueillis auprès d'acteurs institutionnels, traduisent une rationalité étatique désormais arrimée à la logique de l'endettement comme condition première de l'action publique. Loin d'être contingente, la contractualisation systématique de prêts pour initier tout projet structurant révèle l'intériorisation d'une norme de gouvernement par la dette. Celle-ci n'est plus perçue comme un outil conjoncturel, mais comme une infrastructure cognitive et organisationnelle de la planification économique.

Ce glissement paradigmatico témoigne d'un processus d'institutionnalisation de la dépendance financière, où la capacité d'agir de l'État est anticipativement bornée par les attentes des bailleurs. La question de l'autonomie budgétaire ne se pose plus en termes stratégiques, mais devient une catégorie obsolète dans l'architecture technocratique de la gouvernance. Ainsi, la planification ne procède plus d'une évaluation des ressources internes, mais s'inscrit dans une anticipation internalisée des conditionnalités externes.

Ces énoncés dévoilent également la performativité du discours économique dominant : l'État ne se pense plus que par ce qu'il peut contracter, non par ce qu'il peut mobiliser. Le financement extérieur cesse d'être un levier parmi d'autres pour devenir une ontologie de l'action publique, naturalisée dans les routines décisionnelles et les dispositifs de légitimation des choix politiques. La dette devient ainsi un opérateur structurant des

subjectivités étatiques, en même temps qu'un symptôme de l'extériorisation durable de la souveraineté économique.

Ces propos renvoient à une logique de dépendance structurelle, inscrite dans la matérialité des politiques publiques. L'endettement systématique, présenté comme condition préalable à tout projet, révèle une subordination institutionnalisée. La norme de l'emprunt devient matrice d'action, naturalisant la reproduction des asymétries économiques. Cette dépendance n'est pas seulement contrainte externe. Elle est incorporée dans les pratiques bureaucratiques, qui anticipent l'action publique en fonction des flux financiers attendus. L'État planifie selon une logique d'extraversion, orientant ses priorités vers la conformité aux attentes du champ financier international. L'anticipation du crédit structure l'habitus institutionnel, réduisant l'autonomie stratégique. La planification endogène s'efface derrière une rationalité technique imposée. Le financement extérieur ne constitue plus un outil contextuel, mais un principe organisateur du politique. L'État se configue en gestionnaire de projets, arrimé aux dispositifs des bailleurs. La logique managériale supplante toute pensée souveraine du développement.

Ainsi se dessine une gouvernementalité néolibérale internalisée. L'État postcolonial agit comme acteur-récepteur des injonctions financières. Il reconduit les conditions de sa dépendance tout en légitimant cette reproduction au nom d'une rationalité dépolitisée.

2. 2. La technicisation dépolitisaante de l'endettement : gouvernance, savoirs experts et dépendances structurelles

La dette est enveloppée dans un langage technocratique qui la rend imperméable à la critique publique et démocratique. Les acteurs évoquent la complexité technique comme une barrière à la participation citoyenne.

Données illustratives : « Ce sont des négociations très techniques, il faut

maîtriser le langage des bailleurs, ce n'est pas à la portée du citoyen lambda. » (Expert en financement du développement) ;

« Quand on dit "le ratio dette/PIB est soutenable", personne ne comprend ce que ça veut dire vraiment, sauf ceux qui sont dedans. » (Économiste, BCEAO)

Les extraits cités mettent en lumière le caractère hautement technicisé et opaque du champ discursif dans lequel se construit la légitimité des politiques d'endettement. La prévalence d'un langage spécialisé, réservé aux initiés du monde financier et aux élites technocratiques, institue une frontière symbolique entre les détenteurs du savoir économique et les profanes, consolidant ainsi une asymétrie cognitive profondément structurante. La dette publique, loin d'être un objet de délibération démocratique, est ici reconfigurée en affaire d'expertise, confinée à une arène restreinte où se joue la définition même de ce qui est considéré comme « soutenable » ou « viable ».

Cette monopolisation langagière du pouvoir d'énonciation économique produit une clôture épistémique, qui exclut de fait la participation citoyenne et rend imperméables les dispositifs de décision à toute forme de contestation profane. En réduisant la complexité sociale de l'endettement à des ratios et indicateurs technocratiques, l'action publique se dépolitise tout en se légitimant par une performativité mathématique qui dissimule les rapports de domination qu'elle reconduit. Le ratio dette/PIB, présenté comme un critère objectif, fonctionne alors comme un fétiche technocratique : il naturalise les arbitrages économiques en les soustrayant à l'espace du débat.

Ces propos trouvent un éclairage pertinent dans les analyses sociologiques de la technocratie et de la domination symbolique. La maîtrise d'un langage technique agit comme un capital

distinctif. Elle confère un pouvoir différencié à ceux qui en détiennent la compétence. Le langage des bailleurs, inaccessible au citoyen ordinaire, instaure une exclusion symbolique. Cette technicité trace une frontière épistémique. Elle convertit le savoir économique en instrument de domination invisible et légitimée. La notion de « soutenabilité » de la dette, intelligible seulement aux initiés, fonctionne comme un dispositif cognitif. Les ratios et indicateurs produisent une vérité technique. Ils justifient les politiques publiques tout en écartant les populations de la décision. Le ratio dette/PIB devient un opérateur de pouvoir. Il naturalise une interprétation spécifique du réel économique, présentée comme évidence. Cette séparation entre langage technique et perception populaire s'inscrit dans une rationalité néolibérale. Les instruments financiers sophistiqués masquent la reproduction des inégalités. L'objectivité invoquée sert à légitimer une hiérarchie sociale préexistante.

Ces énoncés révèlent un régime de vérité économique. Celui-ci repose sur la monopolisation des savoirs et l'opacité des procédures. Il institue une gouvernementalité technocratique, où l'autorité est déléguée aux experts. Leurs diagnostics deviennent normatifs. La critique citoyenne est reléguée aux marges. Ainsi se déploie une dépolitisation des enjeux collectifs. Les médiations démocratiques s'effacent au profit d'une rationalité instrumentale, prétendument neutre et objective.

2. 3. La dépendance institutionnalisée comme fatalité fonctionnelle : continuités structurelles et régimes de légitimation

Plusieurs enquêtés expriment une résignation face à la dépendance structurelle. Cette dernière est vécue comme une condition inévitable du développement, presque « naturelle » dans la trajectoire postcoloniale.

Propos illustratifs : « Nous n'avons pas le choix, sans les bailleurs, rien ne bouge.

*C'est comme ça depuis les années 60. »
(Conseiller au ministère du Plan); « Même si on critique, à la fin on signe. Les ressources internes ne suffisent pas. »
(Membre d'un think tank ivoirien)*

Ces énoncés traduisent une intériorisation profonde des structures de dépendance financière qui façonnent les formes contemporaines de souveraineté étatique dans les configurations postcoloniales. L'affirmation d'une absence de choix, articulée à la référence historique aux années 1960, témoigne d'un processus de naturalisation de la contrainte exogène, où la relation de dépendance aux bailleurs n'est plus perçue comme conjoncturelle ou réformable, mais comme ontologiquement constitutive de l'exercice du pouvoir. L'État n'est dès lors plus conçu comme sujet stratégique, mais comme acteur structuré, agissant sous des contraintes historiques et économiques perçues comme inéluctables.

Par ailleurs, la disjonction entre la critique discursive et la soumission pratique « même si on critique, à la fin on signe » révèle une forme de double conscience institutionnelle, où les agents savent l'asymétrie, la problématisent, mais n'envisagent pas d'alternatives viables dans le champ d'action disponible. Cette lucidité impuissante indique un espace bureaucratique saturé par une rationalité d'ajustement, dans laquelle la capacité de contestation est neutralisée par la configuration même des rapports de force financiers. Le financement extérieur devient ainsi un opérateur de gouvernement, régi par une logique performative où la signature, malgré la critique, assure la reproduction de l'ordre économique existant.

Ce régime d'action révèle une forme d'hétéronomie internalisée, où les dispositifs techniques de la dette organisent les priorités publiques, encadrent les imaginaires de la planification et structurent les temporalités de l'État. La

souveraineté se reconfigure alors en gestion de la dépendance, et la gouvernance en pilotage sous condition. Ce faisant, ces propos donnent à voir non seulement les effets d'un rapport de domination économique, mais aussi la manière dont celui-ci est reproduit par l'adhésion contrainte à un ordre discursif et institutionnel hérité et consolidé.

Ces propos révèlent une profonde intériorisation de la dépendance institutionnelle, analysable au prisme des travaux sur la reproduction des relations de pouvoir dans les sociétés postcoloniales. Les États périphériques demeurent contraints par des structures héritées du colonialisme. Leur autonomie reste étroitement circonscrite. La formule « sans les bailleurs, rien ne bouge » révèle cette continuité historique. La dépendance systémique se perpétue, inscrite dans des mécanismes extérieurs de contrôle financier et politique. La phrase « même si on critique, à la fin on signe » expose le paradoxe bureaucratique. La rationalisation administrative transforme la contestation en discours sans effet. Les accords de prêt, formalisés juridiquement, verrouillent le champ d'action. La critique devient rhétorique. Les rapports de force restent inchangés. Ces dynamiques traduisent une reconfiguration de la souveraineté. Les exigences transnationales redéfinissent le pouvoir étatique. La norme néolibérale s'incorpore aux pratiques institutionnelles. L'État postcolonial se mue en gestionnaire d'une dépendance institutionnalisée. La signature des accords relève moins d'un choix que d'une nécessité structurelle. Ces analyses convergent pour souligner que la dépendance aux bailleurs n'est pas seulement un fait économique, mais une construction sociopolitique qui organise les modalités mêmes de l'exercice du pouvoir et de la souveraineté dans les États postcoloniaux.

Ces énoncés donnent à voir l'enracinement d'une culture politique de la résignation, où l'endettement extérieur cesse d'être perçu comme un levier stratégique pour devenir une condition ontologique de l'action publique. L'expression « nous

n'avons pas le choix » révèle une intériorisation du caractère inéluctable du recours aux bailleurs internationaux, naturalisant un rapport structurellement asymétrique entre l'État et les dispositifs financiers transnationaux. Cette naturalisation, forgée dans la continuité historique des dépendances postcoloniales, fonctionne comme un mode d'incorporation symbolique de la contrainte extérieure, au point de devenir un implicite fondamental de la décision publique.

Le recours systématique à l'argument de l'insuffisance des ressources internes, conjugué à l'idée de signature inévitable des accords de prêt, met en lumière un processus de légitimation de la soumission économique, où la critique n'est qu'un moment rhétorique dans une séquence déjà déterminée. Loin de représenter une négociation égalitaire, la contractualisation financière apparaît ici comme un rituel institutionnalisé, dont l'issue est connue d'avance, tant les marges de manœuvre nationales sont réduites par une architecture globale de dépendance.

Ainsi, ces propos participent d'un régime de vérité dans lequel la dette n'est pas seulement une solution technique à un déficit budgétaire, mais un système de contrainte légitimé par l'histoire, intériorisé par les élites, et reproduit par les dispositifs de gouvernance. Ce régime structure une économie politique de la soumission, où la souveraineté se trouve redéfinie non par la capacité à décider, mais par l'habileté à négocier dans les limites prescrites par l'ordre financier international. La dette devient alors non pas un échec à surmonter, mais une infrastructure invisible de gouvernement, opérant au cœur même de la fabrique quotidienne de l'État postcolonial.

2. 4. Légitimation et performativité du discours macroéconomique : instruments de pouvoir et régimes de vérité économique

Les acteurs utilisent les indicateurs macroéconomiques comme un outil de légitimation des cycles d'endettement, malgré l'absence d'effets visibles sur la transformation sociale.

Matériaux discursifs collectés : « On dit que la croissance est à 7 %, mais allez dans les quartiers, vous verrez la réalité. » (Acteur de la société civile) ; « Les chiffres rassurent les bailleurs, pas les populations. Il y a une déconnexion totale. » (Chargé de programme dans une ONG)

Les propos rapportés dévoilent une fracture épistémologique entre les indicateurs macroéconomiques mobilisés dans les narratifs institutionnels et les expériences vécues des populations subalternisées. La référence à une croissance chiffrée 7 % est ici mise en tension avec l'observation empirique des réalités sociales quotidiennes, suggérant que les chiffres, en tant que constructions statistiques, opèrent davantage comme artefacts de légitimation que comme reflets fidèles des dynamiques socio-économiques concrètes. Cette dissociation entre croissance quantitative et bien-être effectif révèle le caractère spectral de certains indicateurs économiques, qui participent à une mise en récit technocratique du développement.

La critique explicite de la fonction performatrice des chiffres qui « rassurent les bailleurs » pointe une instrumentalisation du savoir économique au service de la crédibilité financière internationale, au détriment de la reconnaissance des souffrances sociales localisées. Le chiffre devient ici un opérateur de croyance destiné à un public spécifique les bailleurs de fonds tout en disqualifiant les formes de savoir situées

produites par les populations elles-mêmes. Cette disjonction produit un effet de dépolitisation : les inégalités structurelles sont rendues invisibles ou résorbées dans des moyennes abstraites qui évacuent la conflictualité sociale.

Ces énoncés témoignent ainsi d'un régime de production de la vérité économique où l'expertise statistique s'impose comme mode dominant de narration du réel, excluant les subjectivités populaires de l'espace de la légitimité cognitive. Cette configuration illustre un processus de gouvernementalité néolibérale, dans lequel le développement est défini par sa mesurabilité, et non par son effectivité sociale. Elle suggère enfin que la croissance, en tant que signifiant vide, sert avant tout à maintenir l'ordre symbolique des rapports de pouvoir, en masquant la persistance des fractures socio-spatiales au sein des territoires nationaux.

Ces énoncés mettent en lumière une tension fondamentale entre les représentations macroéconomiques du développement et les expériences vécues des populations marginalisées, une problématique largement documentée dans la sociologie critique du développement. Les dispositifs de développement transforment des problèmes politiques en objets techniques. Les indicateurs quantifient, mesurent, classent. Le taux de croissance à 7 % illustre cette technicisation. Les chiffres deviennent performatifs. Ils fabriquent une image de réussite destinée aux bailleurs. Ils occultent les inégalités locales.

L'expertise chiffrée impose une vision du monde légitime. Elle se détache des vécus populaires. La « déconnexion totale » traduit une violence symbolique. Les représentations dominantes masquent les rapports de domination. L'objectivité apparente des chiffres sert à reproduire un ordre inégal. Elle invalide les savoirs locaux et neutralise la contestation. Le développement, conçu comme discours, produit sa propre réalité. Les pays du Sud sont constitués en objets de gestion. Les métriques définissent

les critères de performance. Le taux de croissance devient l'étalement d'une réussite déconnectée des attentes sociales.

Ces propos révèlent une fracture entre légitimité technique et légitimité sociale. Les chiffres détiennent une souveraineté cognitive qui confisque le politique. Le développement se réduit à un objet d'ingénierie. La société est dépossédée de sa capacité de négociation.

2. 5. Élites publiques et socialisation à la culture du financement externe : reproduction des logiques de dépendance et configuration de l'action étatique

L'étude montre que les élites politico-administratives sont formatées souvent dès leur formation à intégrer la logique de la dette comme compétence institutionnelle, valorisée dans les parcours professionnels.

Propos illustratifs : « A l'ENA, on nous apprend comment monter un dossier de financement, pas comment mobiliser l'épargne intérieure. » (**Fonctionnaire du ministère du Budget**) ; « Faire un bon prêt est considéré comme un succès de gestion, même si le projet derrière ne marche pas. » (**Ancien cadre d'une direction de la coopération**)

Les propos évoqués révèlent les logiques de socialisation technocratique à l'œuvre dans les institutions de formation étatique, où l'apprentissage des mécanismes de financement extérieur supplante celui de la mobilisation des ressources endogènes. Cette architecture de formation traduit une normativité silencieuse, où l'extraversion financière devient non seulement une compétence valorisée, mais aussi une condition de légitimité bureaucratique. La capacité à « monter un dossier de financement » n'est plus un moyen parmi d'autres, mais se

constitue en fin en soi, participant à la construction d'un habitus technocratique aligné sur les rationalités néolibérales globales.

La seconde déclaration met en lumière une disjonction fondamentale entre l'efficacité financière mesurée à travers la capacité à contracter des prêts et l'efficacité sociale ou opérationnelle des projets concernés. Le prêt devient ici un indicateur de performance autonome, dont la valeur est détachée de son impact réel. Cette autonomisation du geste financier révèle une fétichisation de la dette comme marqueur de compétence gestionnaire, instaurant une hiérarchie symbolique où le succès administratif prévaut sur la finalité sociale.

Ces dynamiques traduisent une gouvernementalité disciplinaire dans laquelle l'État postcolonial est reconstruit comme interface de transmission des normes financières globales, au détriment d'une réflexion stratégique sur la souveraineté économique. La prévalence de la dette comme critère de bonne gestion manifeste une inversion axiologique : ce n'est plus la transformation sociale qui guide l'action publique, mais l'adhésion aux standards de crédibilité définis hors-sol. Ainsi se cristallise un mode de subjectivation bureaucratique structuré par l'expertise financière, où la maîtrise des dispositifs internationaux supplante l'ancre dans les réalités locales de développement.

Ces propos soulignent la manière dont les institutions de formation et les pratiques administratives construisent un habitus technocratique extraverti, façonné par des normes financières internationales plutôt que par une réflexion endogène sur la souveraineté économique. Cette tendance est largement analysée dans les travaux de sociologie critique portant sur l'État postcolonial, la technocratie et la gouvernementalité financière.

Dans *Les structures sociales de l'économie* (Bourdieu, 2000), Bourdieu montre comment les institutions éducatives, y compris les écoles d'administration comme l'ENA, fonctionnent comme des lieux de reproduction du capital symbolique en diffusant des savoirs conformes à l'ordre économique dominant. Le fait que l'on

y enseigne prioritairement le montage de dossiers de financement externe, plutôt que la mobilisation de ressources locales, illustre l'intériorisation d'un schéma de développement dépendant. Cela révèle un processus de structuration cognitive de l'action publique autour de la logique de la dette, érigée en compétence valorisée.

La déclaration selon laquelle « faire un bon prêt est considéré comme un succès de gestion » s'inscrit dans la critique de la gouvernementalité néolibérale formulée par M. Foucault (2004). Loin d'être un simple outil, la dette devient un instrument de légitimation managériale. Elle redéfinit les critères de performance de l'action publique : ce n'est plus l'efficacité sociale du projet qui importe, mais sa conformité aux exigences des marchés financiers. L'action de l'État est ainsi reconfigurée en termes de *gestion financière* plutôt que de *transformation sociale*.

En somme, T. Mitchell(2011), développe l'idée que les savoirs économiques dominants imposent une conception restreinte de la rationalité, où les politiques publiques sont évaluées non pas selon leurs effets matériels mais selon leur capacité à maintenir la circulation des flux financiers internationaux. Dans cette perspective, l'apprentissage du « bon prêt » devient un rite de passage pour les élites administratives intégrées dans un champ transnational de la crédibilité.

En somme, ces propos illustrent la manière dont l'État postcolonial se constitue comme interface financière plutôt que comme moteur de développement autonome, dans un système où la maîtrise des outils de l'endettement vaut plus que l'innovation économique locale. Cette orientation structurellement extravertie est à la fois un produit de l'histoire coloniale et une expression contemporaine des logiques néolibérales globales.

3. Discussion

L'analyse conjointe des régimes discursifs, des dispositifs bureaucratiques et des prescriptions émanant des instances transnationales a révélé l'émergence d'une dépendance financière intériorisée, profondément enracinée dans une historicité coloniale et prolongée par les rationalités néolibérales contemporaines. La dette s'y déploie comme une technologie de gouvernement, assurant la reproduction des asymétries structurelles au sein des rapports de pouvoir. Plutôt que de constituer un remède ou une solution conjoncturelle, elle apparaît comme un révélateur systémique des dynamiques de domination, imposant la nécessité d'une refondation critique des épistémés dominantes du développement, particulièrement dans les contextes postcoloniaux marqués par ces héritages structurels.

L'analyse proposée trouve un écho important dans les travaux de M. Foucault (1978) sur la gouvernementalité, qui avait conceptualisé les technologies de pouvoir comme des ensembles de pratiques et de savoirs permettant de réguler les conduites à travers des dispositifs normatifs. En ce sens, la dette, en tant que technologie de gouvernement, s'inscrivait pleinement dans cette perspective, où le pouvoir s'exerçait non seulement par la coercition mais aussi par l'intériorisation de normes et d'habitus. Toutefois, là où Foucault se concentrat principalement sur les mécanismes généraux de la régulation néolibérale, cette analyse spécifique en Côte d'Ivoire soulignait le rôle déterminant de l'historicité coloniale comme matrice structurant l'intériorisation même de la dépendance financière, ce que Foucault avait peu exploré dans ses travaux centrés sur les sociétés occidentales.

Par ailleurs, les analyses critiques de S. Amin (1997) avaient largement insisté sur la persistance de la dépendance postcoloniale à travers les structures économiques mondiales, en soulignant que la dette constituait une modalité renouvelée de domination néocoloniale. Amin avait ainsi mis en lumière le

caractère systémique et institutionnalisé de cette dépendance, répercutant les asymétries dans les rapports de pouvoir internationaux. La présente analyse s'accordait pleinement avec cette vision, en montrant comment les régimes bureaucratiques et les injonctions transnationales concourraient à naturaliser cette condition, transformant la dette en un révélateur systémique plutôt qu'en une simple contrainte conjoncturelle. Néanmoins, contrairement à Amin, qui adoptait un déterminisme économique marqué, ce travail accordait une place centrale aux dimensions discursives et normatives qui façonnaient l'intériorisation de la dette.

Dans la même veine, les travaux de M. Lazzarato (2011) avaient innové en proposant une lecture foucaldienne de la dette comme mode de subjectivation, où les individus et les institutions s'assujettissaient à une morale de la responsabilité financière, internalisant la dette comme une dette morale. Cette perspective rejoignait l'idée que la dette fonctionnait comme technologie de gouvernement, inscrite dans des mécanismes normatifs et disciplinaires. Toutefois, la présente analyse élargissait cette approche en inscrivant explicitement cette subjectivation dans un cadre postcolonial marqué par une historicité spécifique, ce qui amplifiait la portée politique des dynamiques de pouvoir en jeu, et questionnait ainsi la portée universelle des théories foucaldiennes en la contextualisant dans les rapports Nord-Sud.

En somme, les réflexions de P. Dardot et C. Laval (2009) sur la rationalité néolibérale comme une « nouvelle raison du monde » avaient mis en avant l'imposition d'une rationalité gestionnaire et extravertie qui naturalisait les logiques de marché et les contraintes financières. Leur analyse convergeait avec ce travail dans la mesure où la dette s'inscrivait comme une infrastructure cognitive reproduisant les asymétries structurelles, et comme un outil de dépolitisation des choix économiques. Cependant, en insistant sur la dimension ontologique et historique de cette dépendance dans un contexte postcolonial, cette analyse offrait

une lecture plus située et plus politique, soulignant que la dette ne saurait être réduite à une simple rationalité économique, mais qu'elle constituait un mécanisme de reproduction des inégalités héritées du colonialisme.

La confrontation des perspectives théoriques mobilisées dans cette analyse souligne l'apport et les limites respectives des approches classiques et contemporaines sur la dette comme technologie de gouvernement. En premier lieu, M. Foucault (1978) avait fondé la notion de gouvernementalité sur l'étude des mécanismes normatifs et discursifs régulant les conduites individuelles et collectives, offrant ainsi un cadre heuristique précieux pour penser la dette comme dispositif de pouvoir. Néanmoins, l'élargissement du prisme analytique à l'histoire coloniale, tel que réalisé ici, révèle une dimension structurelle souvent sous-évaluée dans les travaux foucaudiens centrés sur les sociétés occidentales. Cette historicité coloniale confère à la dépendance financière une épaisseur politique et symbolique qui dépasse la simple gouvernance néolibérale.

Dans une perspective plus macrosociologique, S. Amin (1997) avait explicitement inscrit la dette dans la continuité des rapports de domination postcoloniaux, où les mécanismes économiques internationaux perpétuent des asymétries systématiques. Ce cadre structuraliste a permis d'ancrer la dette dans une logique de dépendance globale, validée par l'analyse empirique des pratiques bureaucratiques et des injonctions transnationales. Toutefois, l'approche présentée ici s'en distingue en réintroduisant les dimensions discursives et normatives, ouvrant la voie à une sociologie critique capable d'explorer les processus d'intériorisation et de naturalisation de cette dépendance.

Les travaux de M. Lazzarato (2011) avaient marqué une avancée notable en intégrant la dette dans une dynamique de subjectivation, conceptualisant l'endettement comme une forme de gouvernementalité morale et disciplinaire. Ce déplacement de

l'économique vers le politique et le psychologique a enrichi la compréhension des effets performatifs de la dette. La présente analyse a étendu cette lecture en contextualisant la subjectivation dans l'expérience postcoloniale, soulignant ainsi que les formes d'assujettissement induites par la dette prennent une coloration particulière dans les rapports de pouvoir Nord-Sud, qui questionne l'universalité des modèles foucaudiens.

Au terme de cette analyse, la pensée de P. Dardot et C. Laval (2009) sur la « nouvelle raison du monde » a permis d'éclairer la dette comme expression d'une rationalité gestionnaire néolibérale qui naturalise l'ordre économique mondial. Leur insistance sur la dimension cognitive et dépolitisante de cette rationalité rejoint les conclusions de cette recherche, tout en offrant une critique radicale de la naturalisation des contraintes financières. Néanmoins, en soulignant l'ancrage ontologique et historique de la dette dans le contexte postcolonial ivoirien, cette analyse critique apporte une dimension politique supplémentaire, en rappelant que la dette est avant tout un mécanisme de reproduction des inégalités héritées du colonialisme, et non une fatalité économique.

Conclusion

Cette étude sociologique s'était donnée pour objectif d'éclairer les mécanismes complexes par lesquels la dette publique en Côte d'Ivoire se configurerait non seulement comme une contrainte économique, mais surtout comme une modalité institutionnalisée de gouvernance, inscrite dans une historicité postcoloniale. Ancrée dans une méthodologie qualitative rigoureuse, combinant entretiens semi-directifs, analyse documentaire et observation médiatisée, la recherche avait permis de dévoiler les pratiques bureaucratiques, les régimes discursifs et les injonctions transnationales qui co-construisaient une dépendance financière intériorisée. Cette triangulation

méthodologique avait renforcé la validité des résultats, tout en offrant une lecture fine des dynamiques structurelles et symboliques en jeu.

Les résultats obtenus révèlent que la dette fonctionne comme une véritable technologie de gouvernement, assurant la reproduction des asymétries structurelles et naturalisant une rationalité gestionnaire néolibérale au sein des institutions ivoiriennes. Loin de se réduire à une réponse conjoncturelle aux crises budgétaires, elle s'inscrit dans les routines administratives et les dispositions cognitives des acteurs étatiques, légitimant ainsi des rapports de pouvoir hérités de la période coloniale. Cette analyse s'inscrit dans une perspective critique, enrichissant le champ sociologique des dépendances économiques en y intégrant la dimension politique et normative de l'endettement, au-delà des seules logiques financières.

Sur le plan scientifique, cette étude contribue à renouveler les approches classiques de la dette publique en y intégrant une analyse fouillée des dispositifs de gouvernementalité et des processus de subjectivation, en particulier dans un contexte postcolonial marqué par des héritages coloniaux persistants. L'articulation des dimensions historique, institutionnelle et discursive permettent d'élargir la compréhension sociologique des pathologies de la dette, tout en ouvrant un espace pour une critique des épistémès dominantes du développement. Par ailleurs, la portée géopolitique de ces résultats souligne les continuités entre les rapports Nord-Sud, où la dette constitue un levier majeur des relations de pouvoir mondialisées, conférant à l'étude une pertinence pour les débats internationaux sur la souveraineté et l'autonomie économique.

En somme, les perspectives ouvertes par cette recherche invitent à approfondir les enquêtes empiriques sur les résistances et les alternatives au régime de la dette, en explorant notamment les mobilisations sociales, les stratégies de déprise et les potentialités d'une reconfiguration des modes de gouvernance. Il

apparaît ainsi crucial de prolonger cette sociologie critique par des travaux interdisciplinaires intégrant les dimensions juridiques, économiques et politiques, afin d'éclairer les conditions d'une émancipation réelle des États postcoloniaux vis-à-vis des contraintes financières internationales. Cette recherche ambitionne ainsi d'alimenter une réinterrogation critique et approfondie des conditions structurelles et discursives de la décolonisation économique et politique à l'échelle globale contemporaine.

Bibliographie

- AKE Claude**, 1981. *A Political Economy of Africa*, Longman, London.
- AMIN Samir**, 1997. *L'hégémonie des États-Unis et l'effacement du projet européen*, L'Harmattan, Paris.
- BAYART Jean-François**, 2000. *L'Afrique dans le monde. Une histoire d'extraversion*, CNRS Éditions, Paris.
- BAUDRILLARD Jean**, 1981. *Simulacres et simulation*, Galilée, Paris.
- BOURDIEU Pierre**, 1984. *Questions de sociologie*, Minuit, Paris.
- BOURDIEU Pierre**, 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Seuil, Paris.
- BOURDIEU Pierre**, 2000. *Les structures sociales de l'économie*, Seuil, Paris.
- BOURDIEU Pierre**, 2012. *Sur l'État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Seuil, Paris.
- CARDOSO Fernando Henrique et FALETTO Enzo**, 1970. *La dépendance*, Éditions François Maspero, Paris, (l'original espagnol date de 1969, mais la première traduction française complète est parue en 1970).
- DARDOT Pierre, Laval Christian**, 2009. *La Nouvelle Raison du monde : Essai sur la société néolibérale*, La Découverte, Paris.
- DOS SANTOS Theotonio**, 1970. *La théorie de la dépendance*

- ESCOBAR Arturo**, 1995. *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*, Princeton University Press, Princeton.
- FERGUSON James**, 1990. *The Anti-Politics Machine: "Development," Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, Cambridge University Press, (édition originale)
- FERGUSON James**, 1994. *The Anti-Politics Machine: "Development," Depoliticization, and Bureaucratic Power in Lesotho*, University of Minnesota Press, Minneapolis, (réédition)
- FOUCAULT Michel**, 2004. *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France (1977-1978)*, Gallimard/Seuil, Paris.
- FOUCAULT Michel**, 2004. *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*, Gallimard / Seuil, Paris.
- HARVEY David**, 2005. *A Brief History of Neoliberalism*, Oxford University Press, Oxford.
- LAZZARATO Maurizio**, 2011. *La Fabrique de l'homme endetté. Essai sur la condition néolibérale*, Éditions Amsterdam, Paris.
- MAURIZIO Lazzarato**, 2011. *La fabrique de l'homme endetté : Essai sur la condition néolibérale*, Éditions Amsterdam, Paris.
- MITCHELL Timothy**, 2011. *Carbon Democracy: Political Power in the Age of Oil*, Verso Books, London / New York.
- NDONGO Samba Sylla**, 2017. *La Démocratie contre la République : l'autre histoire du pouvoir*, La Dispute, Paris.
- SAMIR Amin**, 1997. *Capitalism in the Age of Globalization*, Zed Books, Londres
- SUSAN George**, 1992. *The Debt Boomerang*, Pluto Press, Londres
- WEBER Max**, 1971. *Économie et société*, Plon, Paris, (ouvrage posthume, édité initialement en allemand en 1922, traduit ensuite en français).
- WOLTON Dominique**, 1990. *Penser la communication*, Flammarion, Paris.